AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20241219-15944-DE-1-1
en date du 07/01/25 ; REFERENCE ACTE : DEL-2024-337

DEL-2024-337

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

94

Délibération

Date de mise en ligne

7 JANV. 2025

Déposée en Préfecture le

7 JANV. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 19 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le dix neuf du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le douze décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni Centre des Congrès - Salle de l'Europe en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents
Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Henri CHAUMONTET, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Jean-François DEGENNE, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIANT, Philippe ABRAHAMI (suppléant de Vanessa BRUNO)

Avaient donné procuration
Frédérique BANGUÉ à Anthony GRANGER, Olivier BARRY à Odile CERIATI-MAURIS, Marie BERTRAND à Alexandra BEAUJARD, Bilel BOUCHETIBAT à Christian PETIT, Stéphane BOUCLIER à Christian ANSELME, Corinne BOULAND à Christiane LAYDEVANT, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Marion LAFARIE, Lola CECCHINEL à Bénédicte SERRATE, Martine COUTAZ à Philippe MORIN, Fabien GERY à Etienne ANDRÉYS, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Aurélie GUEDRON à Pierre-Louis MASSEIN, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Benjamin MARIAS à Nora SEGAUD-LABIDI, Michel MUGNIER-POLLET à Jean-Pascal ALBRAN, Marie-Luce PERDRIX à Jean-Luc RIGAUT, Tony PESSEY à Michel BEAL, Agnès PRIEUR-DREVON à Bruno LYONNAZ, Marc ROLLIN à Magali MUGNIER, Yannis SAUTY à Chantale FARMER

Etait excusée
Frédérique KHAMMAR

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20241219-15944-DE-1-1
en date du 07/01/25 ; REFERENCE ACTE : DEL-2024-337

OBJET

TARIF 2025 - CHANTIER LOCAL D'INSERTION

Charlotte JULIEN, rapporteur

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale donnant une existence légale aux chantiers d'insertion ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière d'économie sociale et solidaire et d'insertion ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2023-323 du 21 décembre 2023 établissant les tarifs 2024 du chantier local d'insertion du Grand Annecy ;

Considérant que les tarifs du chantier local d'insertion (CLI) sont fixés annuellement par le Conseil communautaire et qu'ils correspondent au montant facturé aux collectivités et intercommunalités donneuses d'ordre, lorsque le CLI intervient sur la journée (transport et pause méridienne inclus), avec une équipe constituée d'un encadrant et de salariés en insertion (quel que soit leur nombre, mais en moyenne 4 à 6 salariés en insertion), pour une prestation en entretien d'espaces verts, d'espaces naturels, de valorisation des déchets ou de second œuvre bâtiment ;

Considérant que l'évolution de ce tarif a été la suivante entre 2011 et 2024 :

- tarif 2011: 340 € jour/équipe (+ 2%)
- tarif 2012: 347 € jour/équipe (+ 2%)
- tarif 2013: 354 € jour/équipe (+ 2%)
- tarif 2014: 361 € jour/équipe (+ 2%)
- tarif 2015: 370 € jour/équipe (+ 2.5%)
- tarif 2017: 370 € jour/équipe (pas d'augmentation)
- tarif 2018: 380 € jour/équipe (+ 2.7%)
- tarif 2019: 385 € jour/équipe (+ 1.3%)
- tarif 2022 : 394 € jour/équipe (+ 2.3%)
- tarif 2023 : 399 € jour/équipe (+ 1.3%)
- tarif 2024 : 435 € jour/équipe (+ 9%)

Considérant qu'il a été constaté que le tarif appliqué par le CLI était inférieur à celui pratiqué par d'autres chantiers d'insertion et compte tenu des tendances inflationnistes (matières premières, charges salariales et prestations), le tarif voté pour l'année 2024 a été de 435 € (soit une augmentation de 9 % par rapport au tarif 2023) ;

Considérant les enjeux complexes liés à la politique tarifaire du CLI, il a été décidé de faire appel à un prestataire pour accompagner la démarche de révision de cette politique ;

Considérant les résultats de cette étude, il est proposé d'indexer le tarif annuel du CLI au taux d'inflation de l'année N-2, dans la limite d'une augmentation de 2 % par an ;

Le taux d'inflation 2023 étant de 4.5 %, il est proposé de limiter l'augmentation à 2 % pour calculer le tarif de 2025, soit 444 € jour/équipe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

de voter l'augmentation du tarif d'intervention du CLI à hauteur de 444 € par jour par équipe pour l'année 2025.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20241219-15944-DE-1-1
en date du 07/01/25 ; REFERENCE ACTE : DEL-2024-337

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 94

Le Secrétaire de séance,

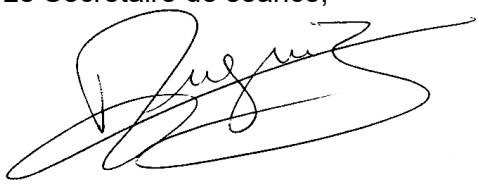

Magali MUGNIER

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
la Directrice Générale,

Virginie AULAS.